



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**

<p>Nombre de membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En exercice : 18 • Qui ont pris part à la délibération : 15 	<p>L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Vialavert (LE BEZ).</p>
<p>Date de convocation :</p> <p>28 février 2022</p>	<p>Etaients présents :</p> <p>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD</p> <p>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ et Anne-Lise SAUTEREL</p> <p>Absents excusés : André CABROL, François BONO et Daniel VIDAL.</p> <p>Alain CABROL a été désigné secrétaire.</p>

[Délibération N° 2022-7 – Mise à jour du tableau des effectifs](#)

Monsieur le Président propose la suppression d'un poste :

- Chargé de mission « Accueil de Populations » (catégorie A)

Monsieur le Président propose la transformation d'un poste :

- Chargé de mission « Animation OPAH », initialement en C, passage en B

Au vu de ces propositions, le tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc serait le suivant :

Missions	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire
Filière administrative			
Direction	A	Directeur territorial	35h
Direction Adjoint	A	Attaché territorial	35h
Animation OPAH	B	Rédacteur territorial	35h
Animation OPAH	B	Rédacteur territorial	35h

Filière technique			
Animation touristique et culturelle	B	Technicien territorial	35h
Animation LEADER	B	Technicien territorial	35h
Animation RPE	B	Technicien territorial	35h
Animation vie sociale	B	Technicien territorial	35h
Animation FabLab Tiers-Lieu	B	Technicien territorial	35h
Energies	B	Technicien territorial	35h
Développement économique	B	Technicien territorial	35h
Chargé de mission	B	Technicien territorial	35h
Entretien des locaux	C	Adjoint technique territorial	2h

Les postes sont ouverts aux titulaires de la fonction publique et aux contractuels (CDI ou CDD) de droit public ou de droit privé, conformément à la réglementation en vigueur. Les postes d'agent contractuel pourront, en tant que de besoin, être pourvus par recrutement au titre de contrat de projet/Volontaire Territorial en Administration pour une durée de 12 à 18 mois.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver les propositions du Président
- D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc
- D'autoriser Monsieur le président à signer tous actes afférents.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 7 mars 2022

Le président,
Jean-Marie FABRE.

